

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 29 novembre 2010*

*L'an deux mille dix et le vingt neuf novembre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.*

Date de convocation : 22 novembre 2010

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13 votants : 14*

**Présents : M.MAURIN – VERNET – CHAUSSIGNAND – CORNET – CROZIER – VOLLE – BEUGNET – JOLLIVET - BOUAZZA – DELAUZUN – AUZAS – FIALON – HILAIRE.**

**Excusés : - M. TESTON a donné procuration à Mme BEUGNET  
- Mme SALA.**

*M. CHAUSSIGNAND, Jean-Luc a été élu secrétaire*

**Objet : Tarifs piscine.**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide de fixer les tarifs de la piscine municipale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 comme suite :

- Enfants de moins de 12 ans..... 2,60 €
- Adultes..... 4,20 €
- Carte ou carnet tarif réduit :
  - De 10 entrées pour les enfants de moins de 12 ans..... 16,00 €
  - De 10 entrées pour adultes..... 26,00 €
- Accueil des groupes des centres aérés et autres centres de loisirs.....47,00 € / heure.

Le paiement intervient pour l'accueil des groupes sur présentation d'une facture en fin de saison et émission du titre de recette correspondant.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE le 29 novembre 2010.

POUR COPIE CONFORME  
ALBA LE 30 NOVEMBRE 2010  
LE MAIRE  
Pierre MAURIN